



Handicapé arrivé en France il y a un an

Par Visiteur

Bonjour,
je suis arrivé en France il y a environ 1 an avec un visa regroupement familial, ma femme elle est française moi marocain, j'ai un handicap moteur au niveau des membres inférieurs, j'ai eu beaucoup de mal à trouver un travail, à cause de mon handicap malgré que je suis bien qualifié, alors ma question est ce que j'ai le droit ou la possibilité de pouvoir bénéficier d'une aide pour pouvoir subvenir à mes besoins, à noter aussi que ma femme est handicapée (sourde-muette) et elle reçoit un salaire qui nous permet tout les deux à peine de rester en vie.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

alors ma question est ce que j'ai le droit ou la possibilité de pouvoir bénéficier d'une aide pour pouvoir subvenir à mes besoins, à noter aussi que ma femme est handicapée (sourde-muette)
vous pouvez vous renseigner pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'allocation adulte handicapée.
Pour cela vous devez être considéré comme étant handicapé à plus de 80%.
Le niveau d'incapacité est apprécié par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) en fonction d'un guide-barème.
De plus le plafond de vos revenus (avec ceux de votre épouse) ne doivent pas dépasser 17.086,80 ? par an.
vous devez vous adresser à votre CAF.

cordialement